



Canadian Bureau for
International Education
Bureau canadien de
l'éducation internationale

Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration (GRT)

Mandat

Juillet 2022

1. Description

En tant que porte-parole national, le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) fait progresser l'éducation internationale canadienne en créant et mobilisant expertise, savoir, opportunités et leadership.

S'appuyant sur le travail du Comité consultatif sur l'immigration (CCI), et plus précisément sur une série de notes d'information préparées par ce dernier, le Groupe consultatif de recherche et de travail (GRT) s'affaira à illustrer l'ampleur des conséquences des changements apportés aux lois encadrant l'immigration ou à l'interprétation de celles-ci sur l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales. Le groupe se penchera également sur la capacité d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à mettre en œuvre efficacement le programme de bourses internationales.

2. Mandat

Le mandat du Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration est :

- D'aider le CCI du BCEI à articuler les conséquences des problèmes urgents relevés dans les notes d'informations.
- De quantifier, selon différentes modalités, les notes d'informations du CCI.
- De faire avancer l'adoption des recommandations formulées par les notes d'informations du CCI.

3. Activités

Le Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration :

- Développera, en accord avec les notes d'informations du CCI, des cadres permettant de récolter auprès des membres du BCEI des données concernant les effets des règlements et des instructions d'exécution des programmes d'IRCC sur les étudiant.e.s et les processus d'IRCC.
- Développera et proposera, en accord avec les notes d'informations du CCI et sous la direction du/de la responsable de l'immigration du BCEI, différents modèles de recherches. Il déterminera également la fréquence des sondages et de leur analyse en plus d'organiser et d'analyser les données recueillies.
- Fera des recommandations au CCI relativement à la présentation et à l'articulation de ces données.

4. Membres

Le Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration est minimalement composé de cinq ou six membres, dont un.e agent.e de liaison pour le groupe de travail (qui sera nommé.e par le BCEI/CCI).

Le CCI nomme les membres chaque année par le biais d'un processus s'appuyant sur des recommandations.

La composition du groupe de recherche et de travail doit être représentative de celle des membres du BCEI, notamment en ce qui a trait aux secteurs éducatifs (universités, collèges, cégeps, instituts, conseils scolaires et écoles) et à l'équilibre régional (Québec, Ontario, Atlantique, Prairies et Territoires, et Colombie-Britannique). Parmi les autres critères à prendre en compte, on retrouve : (i) l'expérience dans le domaine de l'immigration, tout particulièrement auprès des étudiant.e.s internationaux, ainsi que le statut de professionnel actif des membres dans leurs établissements respectifs; (ii) l'expérience de recherche dans les domaines de l'éducation internationale et de l'immigration aux cycles supérieurs; et (iii) l'expérience dans l'organisation, l'interprétation et l'analyse de données.

Les membres siègent bénévolement durant un mandat de deux ans, avec une possibilité d'extension.

L'engagement en ce qui concerne le temps pourrait aller jusqu'à cinq heures par mois.

5. Réunions et communications

Les réunions du groupe auront lieu tous les deux mois et s'harmoniseront avec le flux de travail et l'horaire des réunions du CCI. Les réunions seront organisées par vidéoconférence ou à l'aide d'autres outils numériques.

Les membres du groupe de recherche et de travail doivent assister à toutes les réunions. Le matériel requis pour la tenue des réunions, y compris les ordres du jour, les notes d'information et toute autre mise à jour utile, sera envoyé aux membres avant la réunion. Les membres doivent lire tous les documents pertinents et être prêt.e.s à travailler sur les produits livrables attendus de la part du groupe de recherche et de travail.

6. Structure de reddition de compte

Le Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration rendra compte de son travail au CCI, sera en communication constante avec les coprésident.e.s du CCI (ou tout autre membre désigné.e), et présentera les principaux enjeux, sujets et problèmes au CCI selon le besoin et, si cela s'avérait nécessaire, lors des rencontres du CCI. De plus, le GRT travaillera étroitement avec l'agent.e de liaison du CCI (CCI/BCEI) afin de rédiger et de peaufiner les notes d'information du CCI.